## Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard MRC de Bécancour Province de Québec

## Avis de motion

Le conseiller monsieur Patrice Vaugeois, donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement nº 63-2025 modifiant le règlement de zonage nº 2012-06

## Le règlement vise à :

- ajouter des normes en lien avec l'article 59 en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- ajouter une disposition sur les types de revêtements de toiture autorisés et de préciser les revêtements extérieurs autorisés;
- réglementer les résidences de tourisme;
- autoriser la classe d'usage "Industrielle légère" dans la zone A-GF-01 spécifiquement pour le lot nº 6 133 562;
- retirer comme usage conditionnel, les commerces associés à l'usage agricole;
- autoriser les conteneurs comme bâtiment accessoire dans les zones agroforestière (A-GF);
- ajouter un plan des secteurs viables en annexe.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 174-A, rang Saint-Antoine, durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 4 février 2025.

Josée Croteau,

Directrice générale et greffière-trésorière

Josée Croteau